



communiqué

N°:
No.: 08

Le 14 janvier 1986

LES CANADIENS LUTTENT CONTRE L'APARTHEID

Le ministère des Affaires extérieures a publié aujourd'hui le rapport suivant concernant le registre contre l'apartheid.

À la fin de l'année, plus de 1 000 particuliers et organismes canadiens avaient répondu à l'invitation du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de faire connaître les mesures qu'ils avaient prises en opposition à l'apartheid.

Le 13 septembre, lorsqu'il avait annoncé la constitution d'un registre canadien contre l'apartheid, M. Clark avait déclaré: "La liste que nous dresserons aura valeur d'exemple et sera transmise au Secrétaire général des Nations Unies." Il avait exprimé l'espoir que d'autres nations suivraient dans cette voie de façon à constituer un registre international des mesures prises par les particuliers qui abhorrent l'apartheid.

Nombre de Canadiens ont pris des mesures, mais leurs gestes sont peut-être restés méconnus ou inconnus dans leur communauté ou à l'étranger. La décision de constituer ce registre, le premier de ce genre au monde, témoigne du rôle important exercé par d'autres paliers du gouvernement et celui, volontaire et dynamique, du secteur privé dans la société canadienne.

À en juger par les réponses reçues jusqu'ici en provenance du Canada entier, une vaste série de mesures pacifiques ont été prises, depuis le boycottage des produits sud-africains jusqu'à l'octroi de bourses pour l'éducation de noirs sud-africains dans des universités canadiennes. L'appui en faveur de l'idée de constituer un tel registre a été massif.

Les Canadiens qui n'ont pas encore répondu à cette invitation et qui désirent faire connaître les mesures qu'ils ont prises en opposition à l'apartheid peuvent encore le faire. Il leur suffit d'écrire à l'adresse suivante:

Le Très honorable Joe Clark
Pièce 165, Bloc Est
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6